

TABLEAU "A modifié"
DEPENSES DU TITRE I POUR L'ANNEE 2018

En Dinars

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
01		CHAPITRE 9 : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	
		Rémunérations Publiques	1 656 893 000
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	223 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	1 649 428 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	765 000
	01.124	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 620 000
	01.125	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	4 857 000
02		Moyens des Services	236 110 000
03		Interventions Publiques	23 073 000
		TOTAL DU CHAPITRE 9 =	1 916 076 000
01		CHAPITRE 16: MINISTERE DU COMMERCE :	
		Rémunérations Publiques	36 629 000
02		Moyens des Services	6 090 000
03		Interventions Publiques	1 781 543 000
	03.336	Dépenses des interventions par programme	1 781 532 000
	03.337	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	11 000
		TOTAL DU CHAPITRE 16 =	1 824 262 000
01		CHAPITRE 17: MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	
		Rémunérations Publiques	14 003 000
02		Moyens des Services	3 028 000
03		Interventions Publiques	2 700 258 000
	03.336	Dépenses des interventions par programme	2 700 123 000
	03.338	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	135 000
		TOTAL DU CHAPITRE 17 =	2 717 289 000
01		CHAPITRE 26: MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	
		Rémunérations Publiques	160 171 000
02		Moyens des Services	12 837 000
03		Interventions Publiques	1 328 356 000
	03.336	Dépenses des interventions par programme	1 325 606 000
	03.337	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	2 250 000
	03.338	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	500 000
		TOTAL DU CHAPITRE 26 =	1 501 364 000
04		CHAPITRE 34 : DEPENSES IMPREVUES ET NON REPARTIES	
		Dépenses de Gestion Imprévues	454 200 000
	04.400	Dépenses imprévues et non réparties de gestion	454 200 000
		TOTAL DU CHAPITRE 34 =	454 200 000
05		CHAPITRE 35 : DETTE PUBLIQUE	
		Intérêts de la Dette Publique	2 755 000 000
	05.500	Intérêts de la dette intérieure	1 500 000 000
	05.501	Intérêts de la dette extérieure	1 255 000 000
		TOTAL DU CHAPITRE 35 =	2 755 000 000
		LES AUTRES CHAPITRES SANS CHANGEMENT	
		TOTAL GENERAL =	26 392 200 000